

Licence (L3) mention Droit, parcours type Juriste Assistant Professions Judiciaires

Droit



Diplôme
Licence (LMD)



**Domaine(s)
d'étude**
Droit privé



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue,
Formation en
alternance



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Formation ouverte à l'alternance : contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage
Formation ouverte à la formation continue

Objectifs

La Licence 3ème année mention Droit parcours Juriste Assistant Professions Judiciaires est une formation universitaire généraliste, avec un objectif professionnalisant. Elle forme des juristes polyvalents aptes à collaborer avec des professionnels du droit (commissaires de justice, mandataires judiciaires, avocats, administrateurs judiciaires). Ce diplôme permet d'intégrer le monde professionnel, en occupant des fonctions de juriste assistant, et ouvre également à la possibilité d'une poursuite d'études en Master de Droit.

Savoir-faire et compétences

- Organiser une veille juridique
- Maîtrise du droit des biens
- Compétences en procédure civile
- Connaissance des MARD

- Maîtrise des procédures civiles d'exécution
- Comprendre la genèse d'une règle de droit pour en apprécier les avantages et les risques
- Compétences spécialisées en fonction de l'option choisie :
 - Analyse des différentes ventes, des œuvres d'art, organisation d'une vente, gestion des honoraires et comptabilité
 - Connaissance des différents groupements : groupements civils, sociétés commerciale, notions de comptabilité.

Admission

Conditions d'admission

Accès sur dossier aux étudiants titulaires d'un BAC + 2 (120 crédits)

- 2° année de licence en A.E.S / économie / droit
- DUT / BTS / BUT
- Ou diplôme jugé équivalent

Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Les dossiers de candidature des étudiants en formation initiale seront examinés en fonction de la capacité d'accueil.

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature et/ou un entretien avec le responsable pédagogique de la formation. Les personnes ayant déjà validé une L3 Droit dans une Université publique française ne sont pas admises à poser leur candidature.

Capacité maximum d'accueil : 20 stagiaires

Et après...

Insertion professionnelle

Métiers visés :

- Juriste assistant d'avocats,
- Juriste assistant de commissaires de justice
- Juriste assistant de mandataires judiciaires
- Assistant juridique en entreprise
- Concours de la fonction publique à bac + 3 (greffier en chef des services judiciaires, etc...)

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes les études de l'**OFIP** sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants [ici](#).

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

Gestionnaire de formation

[✉ Véronique Mazelin](#)

05 61 12 86 49

[✉ veronique.lemozy@ut-capitole.fr](mailto:veronique.lemozy@ut-capitole.fr)

Contact scolarité

[✉ Catherine Ginestet](#), Professeur des universités

Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

En savoir plus

Licence (L3) mention Droit, parcours type Juriste Assistant Professions Judiciaires

[✉ https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/licences/licence-l3-mention-droit-parcours-type-juriste-assistant-professions-judiciaires](https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/licences/licence-l3-mention-droit-parcours-type-juriste-assistant-professions-judiciaires)

Programme

Organisation

La licence (L3) Droit Juriste Assistant Professions Judiciaires se prépare **sur une année**, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de 470 heures examens inclus (hors accompagnement). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les apprentis et les stagiaires sous contrat de professionnalisation **partagent leur temps entre l'Université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance ou les stagiaires de formation continue.

Rentrée en septembre 2025